

Etude d'incidences sur le dossier de base du PPAS 70-20 B "Quartier Hélicopter" à Bruxelles

A proximité directe du cœur de la ville, le développement du Quartier Nord constitue un enjeu important pour le développement de Bruxelles. Suite aux destructions des années '60 et à la réalisation partielle du projet Manhattan, le quartier a été totalement déstructuré, laissant la place à un nouveau pôle administratif et à de nombreux terrains désaffectés.

Il s'agit donc clairement d'une zone prioritaire au niveau régional et qui nécessite que des moyens d'actions y soient concentrés. Dès lors, le quartier Hélicopter fait partie de la « zone-levier n°5 » du PRD et a été affecté en tant que « Zone d'Intérêt Régional n°1 » au PRAS. Cette zone est délimitée par l'ensemble des terrains situés entre la petite ceinture (Bd Baudouin), le canal de Willebroek, la place des Armateurs, l'avenue de l'Hélicopter, le Bd du Roi Albert II et la chaussée d'Anvers.

Dans ce cadre, la Ville de Bruxelles a élaboré, sur le périmètre de la ZIR n°1, un schéma d'aménagement et le dossier de base du PPAS 70-20b « Quartier Hélicopter ». L'objectif général du schéma d'aménagement de la ZIR n°1 est de « *recréer un quartier mixte, articulé autour de la chaussée d'Anvers / avenue de l'Hélicopter et d'un nouvel axe perspectif vers le Canal tout en requalifiant les espaces publics et en permettant la reconversion socio-économique du tissu industriel et semi-industriel* ».

Avant la réalisation du projet de Plan, le dossier de base du PPAS est soumis à étude d'incidences. Dans le cadre de celle-ci, il convient notamment d'étudier les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à la mise en œuvre du PPAS. De manière plus spécifique, il s'agit notamment d'analyser quelques enjeux propres au quartier,

dont notamment :

- Les liaisons du quartier Hélicopter avec les quartiers avoisinants (Pentagone, Gaucheret, Tour et Taxis,...), notamment via la redéfinition des espaces d'articulation comme la place des Armateurs, la place de l'Yser, la chaussée d'Anvers, l'avenue de l'Hélicopter ;
- La création d'un axe perspectif boulevard S. Bolivar en direction du Canal depuis la Gare du Nord ;
- L'importance et la répartition des surfaces projetées pour le logement et les surfaces administratives ;
- L'adéquation des équipements (commerces, équipements scolaires, espaces publics,...) avec le nombre d'habitants et d'emplois attendus dans la zone ;
- La définition du statut des espaces verts (parc Maximilien, parc de l'Allée Verte, ferme urbaine) et leur intégration dans un maillage vert de quartier en liaison avec la ville ;
- L'intégration du Canal dans le tissu urbain du quartier et sa reconversion socio-économique.

Les mesures et recommandations émises dans le cadre de l'étude pourront être intégrées au Projet de PPAS permettant ainsi d'éviter ou de réduire les manques ou effets négatifs décelés et d'arriver à un meilleur équilibre entre le développement socio-économique du quartier et son attractivité résidentielle et environnementale.

Maître de l'Ouvrage
Ville de Bruxelles

Budget
85.725 € HTVA

Etat d'avancement
clôturé (2005)